

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**MTC - Agent de moussant LE 57**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 03.109.100

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

MTC - Agent de moussant LE 57

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	MTC GmbH	
Rue:	Adolf - Oesterheld - Straße 1	
Lieu:	D-97337 Dettelbach	
Boîte postale:	80	
	D-97337 Dettelbach	
Téléphone:	+49(0)932491910	Téléfax: +49(0)9324919155
e-mail:	info@mtc-chemie.com	
Internet:	www.mtc-chemie.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49(0)932491910**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de la directive 1999/45/CE.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Conseils de prudence**

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208	Contient 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ON (> 15 ppm); 1,2-BENZISOTHIAZOL-2(2H)-ON; Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



MTC - Agent de moussant LE 57

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 03.109.100

Page 2 de 6

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
500-234-8	Sodium Laureth Sulfate	5 - < 10 %
68891-38-3		
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H315 H319 H412	
01-2119488639-16		

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**MTC - Agent de moussant LE 57**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 03.109.100

Page 3 de 6

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatibilités de stockage:

Matières à éviter: Base.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Classe de stockage:

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Protection des mainsPorter les gants de protection homologués :
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).**Protection des yeux**Protection oculaire appropriée:
Lunettes de protection hermétiques. Masque de protection du visage.**Protection de la peau**Protection du corps appropriée:
Combinaison. Bottes.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**MTC - Agent de moussant LE 57**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 03.109.100

Page 4 de 6

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Mesures organisationnelles de prévention des expositions
Respecter la date de péremption.

Mesures techniques pour éviter l'exposition
cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: rose
Odeur: comme: Savon.

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 8,5 ± 1,5

Modification d'état

Point de fusion: 0 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Point de ramollissement: Aucune donnée disponible

Point d'éclair: Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide: Aucune donnée disponible

gaz: Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation: Aucune donnée disponible

Densité (à 20 °C): 1,02 ± 0,02 g/cm³ ISO 758

Hydrosolubilité: complètement miscible

(à 20 °C)

Coefficient de partage: Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement: 10 -14 4 DIN 53211
(à 23 °C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses lors de la manipulation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si stocké et manipulé correctement.

10.4. Conditions à éviter

Matières à éviter:

Alcalis (bases), concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu Produits de décomposition dangereux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**MTC - Agent de moussant LE 57**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 03.109.100

Page 5 de 6

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: 4100 mg/kg espèce: Rat

Toxicité aiguë, dermique DL50: > 2000 mg/kg espèce: Rat.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
68891-38-3	Sodium Laureth Sulfate				
	orale	DL50	7400 mg/kg	Rat	OCDE 401

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau : non irritant.

Effet irritant sur l'oeil: Irritant.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Information supplémentaire

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxicité aquatique

EC50: 7,2 mg/l

Temps d'exposition: 48 h

espèce: Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

100 %

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**MTC - Agent de moussant LE 57**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 03.109.100

Page 6 de 6

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ON (> 15 ppm); 1,2-BENZISOTHIAZOL-2(2H)-ON;. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)